

**Les soussigné(e)(s)**

NOM	NOM
PRÉNOM	PRÉNOM
N° NATIONAL	N° NATIONAL
DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
RUE	RUE
CODE POSTAL/VILLE	CODE POSTAL/VILLE
TÉL/EMAIL	TÉL/EMAIL
ASSUJETISSEMENT TVA	ASSUJETISSEMENT TVA
ÉTAT CIVIL	ÉTAT CIVIL
SI MARIÉ RÉGIME MATRIMONIAL :	CHOIX DU NOTAIRE MÂÎTRE À

Ci-après dénommé(e)(s) « l'offrant », déclare, par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, du bien immeuble situé :

libre et quitte à l'acte authentique de tous empêchements, charges et privilèges, au prix de :

payable à la signature de l'acte authentique, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris, sous déduction des acomptes éventuellement versés entre-temps.

L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à payer, dans les huit jours de l'acceptation de son (leur) offre par le vendeur, un acompte de 10% du prix de vente sur le compte tiers de l'agence stephanie.immo n°BE37 7320 5435 6528.

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par email.

En cas d'acceptation de l'offre, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.

L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à signer un compromis de vente à la première demande et à passer l'acte authentique de vente au plus tard pour le 2 juillet 2025 afin que le vendeur

puisse bénéficier de la restitution des droits d'enregistrement. Si l'acte authentique n'est pas signé à cette date au plus tard d'un fait imputable à l'acquéreur, celui-ci reconnaît qu'il devra assumer le montant de cette restitution.

L'offrant reconnaît avoir été informé :

\* que le vendeur dispose d'un avis favorable délivré par la Commune de Ohey du 15/10/2024 pour la construction de deux habitations sur la parcelle située à Hailot, rue Fernand Bourgeois, cadastrée section B numéro 295DP0000 pour une contenance de huit ares quatre-vingt centiares (8a 80ca).

L'offrant déclare en avoir parfaite connaissance et en accepte les implications.

\*qu'il devra respecter les prescriptions émises par la Commune dans le cadre de la future construction, telles qu'énoncées en annexe de la présente offre.

\*qu'un essai de sol a été réalisé par la société *Ingeo Group* du 9 avril 2024 sur le bien objet de la présente offre. L'acheteur déclare en avoir pris connaissance.

\*qu'en cas de placement des bornes, les frais de géomètre et du plan de bornage seront à charge de l'acquéreur.

L'offrant désigne le notaire \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_

L'offrant déclare savoir que la présente offre l'engage de manière définitive, sauf les réserves qui y sont explicitement exprimées, et qu'en cas de manquement à ses obligations, il doit indemniser l'agence immobilière du montant complet de ses honoraires et ce, à l'entière décharge de la partie venderesse.

(Biffer si la mention est inutile) Cette offre d'achat est faite sous réserve d'acceptation d'un prêt hypothécaire, aux conditions normales du marché, d'un montant de : \_\_\_\_\_.

L'offrant s'engage à solliciter ce prêt sans délai et en faisant toutes diligences normales en vue de son obtention auprès d'au moins deux sociétés de son choix.

A défaut par l'offrant de prouver par écrit à l'agence, que le crédit n'a pas été accordé, dans les quatre semaines à dater de l'acceptation de la présente offre par le(s) propriétaire(s), la condition sera considérée comme réalisée et dès lors, la vente sera parfaite.

En cas de refus, la condition suspensive sera réputée non réalisée et la présente vente censée n'avoir jamais été conclue. Si un acompte a été versé, il sera entièrement restitué à l'acquéreur.

Cette offre restera valable jusqu'au \_\_\_\_\_ à minuit, et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_.

**Pour acceptation (signature précédée de la mention «lu et approuvé »)**

L'OFFRANT

LE PROPRIÉTAIRE

**Règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données**

Les données à caractère personnel communiquées à l'agence immobilière sont uniquement destinées à la bonne exécution de la mission confiée et au respect des obligations légales. Dans ce cadre, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la mission (Agents immobiliers, Notaire(s), vendeurs...).

La confidentialité des informations est assurée par l'agent immobilier et leur conservation est réalisée pendant les délais légaux requis par toute réglementation à laquelle l'agent immobilier est soumis (prévention du blanchiment...). Toutes les informations utiles sur le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être obtenues sur simple demande en format papier.

[info@stephanie.immo](mailto:info@stephanie.immo) - IPI n° 510.896 - N° Entreprise : BE0648705019

LA COMMUNICATION DE LA PRESENTE OFFRE A L'AGENCE IMMOBILIERE, AGISSANT EN QUALITE DE COURTIERE SANS POUVOIR DE DECISION FINALE, EST REPUTEE AVOIR LES MEMES EFFETS QUE SA RECEPTION PAR LE PROPRIETAIRE.